



DEL064_2025

En exercice : 10
Présents : 10
Excusés : 0

Résultats de vote :

Pour : 10 voix
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 0

DÉPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOURBIES EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le samedi 13 septembre 2025, le de la Commune de Dourbies, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel des séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Irène LEBEAU, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : 08/09/2025
Secrétaire de séance : Marc SAUVAIRE

Membres présents :

Irène LEBEAU, Marc SAUVAIRE, Jean-Claude THION, Renaud ESCANDE, Gaëlle JOSSINET, Corinne THERIC, Jean-Luc ABLE, Jean-Marie PONCELET, Laurent BALSAN, Christian RAGUES

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Solidarité en faveur des communes sinistrées des Corbières - AMF

Le mardi 5 août 2024, un incendie d'une ampleur exceptionnelle a ravagé 17 000 hectares dans le massif des Corbières (Aude), causant des dommages environnementaux, économiques et humains majeurs. Les communes touchées font face à des défis immédiats de reconstruction, de secours aux populations et de rétablissement des infrastructures essentielles.

Dans ce contexte, l'Association des Maires de France (AMF) a lancé un appel aux dons pour soutenir les collectivités sinistrées, coordonnant ainsi la solidarité interterritoriale. Consciente de l'urgence et des valeurs de fraternité républicaine, Madame le Maire de Dourbies propose d'y contribuer par une aide symbolique de 500 €, afin de marquer le soutien moral et matériel de la commune aux élus et habitants de l'Aude, participer à l'effort collectif de reconstruction même symbolique, en complément des dispositifs nationaux et départementaux et s'inscrire dans une démarche de solidarité interterritoriale.

Cette aide sera reversée via le compte dédié de l'AMF, garantissant une transparence totale sur son affectation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'apporter un soutien aux communes audoises touchées par les derniers incendies avec une contribution de 500€ selon les modalités de l'appel à solidarité reçu de l'Association des Maires de France et charge Mme le Maire de signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie le samedi 13 septembre 2025

Le Secrétaire de séance,
Marc SAUVAIRE

Le Maire,
Irène LEBEAU

